

## Les diplômes préparés en apprentissage

### Niveau V : CAP - BEP...

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle

Préparé le plus souvent en 2 années, le CAP donne à son titulaire une qualification d'ouvrier qualifié ou d'employé qualifié, dans un métier déterminé.



Le Brevet d'Etudes Professionnelles

Le BEP donne à son titulaire une qualification d'ouvrier qualifié ou d'employé qualifié.

Cependant, à la différence du CAP, le BEP donne une qualification pour un ensemble d'activités relevant d'un même secteur professionnel.

### Niveau IV : Bac pro - BT ...

Le Baccalauréat Professionnel

Le Bac Pro répond à la nécessité d'un diplôme professionnel demandant des connaissances techniques et pratiques approfondies. Ce diplôme, préparé le plus souvent en deux ans, est accessible aux titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

Le Brevet Professionnel

Le BP atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle précise.

Le Brevet de Technicien

Le BT donne une qualification de technicien spécialisé dans un secteur professionnel donné. Il est progressivement remplacé par le baccalauréat professionnel ou le baccalauréat technologique.

Le Brevet technique des métiers

Ce diplôme permet d'acquérir une qualification professionnelle plus élevée en 2 ans.

### Niveau III : Bac+2

Le Brevet de Technicien Supérieur

Le BTS est un diplôme spécialisé qui confère à son titulaire une qualification plus étendue que celle du technicien lui permettant d'assumer des tâches d'encadrement.

Le Diplôme Universitaire de Technologie

Le DUT sanctionne une formation de technicien supérieur. L'objectif est de former rapidement des personnels d'encadrement technique capables de s'adapter à une famille d'emplois dans la production, la recherche appliquée, les services.

### Niveau II : Bac+3, 4

Le Diplôme d'études comptables et financières

Licence professionnelle

La licence professionnelle, diplôme à visée professionnelle basé sur une pédagogie individualisée en fonction du diplôme d'origine ou de l'expérience professionnelle, conduit à des métiers nouveaux.

Le Diplôme d'ingénieur-maître

Ce diplôme à finalité professionnelle a pour objectif de préparer à des emplois de cadres techniques spécialisés de haut niveau.

## **Niveau I : ingénieur**

Le Master professionnel

Ce diplôme à finalité professionnelle est ouvert aux titulaires d'une licence et conduit à un niveau Bac +5.

Le Diplôme d'ingénieur

Accessible aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT, le diplôme d'ingénieur permet d'exercer des fonctions de cadre technique.

## **Les autres diplômes**

La Mention complémentaire ou le Certificat de spécialisation

La MC ou le CS donnent une qualification spécialisée dans un domaine précis.

La MC est accessible à des candidats déjà titulaires d'un diplôme de qualification professionnelle de niveau V et IV (CAP, BEP, Bac Pro...) alors que le CS concerne également d'autres niveaux (BTS...).

Des diplômes équivalents (CAPA - BEPA - BP - CCTAR - BTSA...) sont préparés dans le secteur agricole.

En Franche-Comté, d'autres diplômes peuvent être préparés notamment dans les métiers du sport, de l'animation, de l'éducation spécialisée et de la santé :

### **Niveau V**

- BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur Technicien
- DPAS : Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant
- DEAMP : Diplôme d'État aux fonctions d'Aide Médico-Psychologique
- DEAVS : Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale

### **Niveau IV**

- BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
- CAFME : Certificat d'Aptitudes aux Fonctions de Moniteur-Éducateur

### **Niveau III**

- DEES : Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé

L'apprentissage peut également être validé par des titres ou diplômes enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles - RNCP-. Par exemple : le Certificat supérieur consulaire de gestion et de commerce